



HUITIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE SUR LES PROCÉDURES D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

8 NOVEMBRE 2016

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE AU COMITÉ OTC¹

Le présent rapport a été présenté par la Présidente du Comité OTC de l'OMC à la réunion des 10 et 11 novembre 2016.

1. Je ferai maintenant un bref rapport oral concernant la huitième réunion extraordinaire sur les procédures d'échange de renseignements qui a eu lieu mardi. Un résumé plus détaillé de cette réunion figurera dans le compte rendu de la présente réunion formelle du Comité.

2. Nous avons assisté au lancement de **ePing**, un nouveau mécanisme d'alerte mondial pour les notifications OTC et SPS, élaboré conjointement par l'OMC, l'ITC et le DAES de l'ONU. Ce mécanisme d'alerte pour les notifications est le fruit du mandat donné au Comité pendant le septième examen triennal.² Le mécanisme ePing aide les entreprises, en particulier les PME, à satisfaire aux prescriptions OTC et SPS en renforçant la transparence.

3. Nous avons examiné trois grands thèmes – le premier étant les **outils en ligne**. Le Secrétariat nous a informés des fonctionnalités propres à ePing, des travaux qu'il menait actuellement pour moderniser le Système de gestion des renseignements OTC (TBT IMS) et du recours croissant au Système de présentation en ligne des notifications OTC (TBT NSS) pour la communication des notifications OTC. J'ai encouragé les Membres à utiliser et à tirer pleinement parti de ces outils en ligne. Plusieurs Membres ont aussi fait part de leur expérience de l'utilisation de ePing, ainsi que de l'effet multiplicateur des outils en ligne et de la technologie pour associer les parties prenantes au processus de collecte, de diffusion et de suivi des notifications OTC, et de réponse à ces notifications.

4. Le deuxième thème a porté sur **la coordination interne et le traitement des observations**. Les Membres ont échangé des données d'expérience sur le fonctionnement de leurs points d'information, ainsi que sur les programmes d'assistance technique/de renforcement des capacités offerts aux points d'information et aux autorités responsables des notifications. Des Membres bénéficiant de ces activités de renforcement des capacités ont aussi fait part de leur expérience. L'importance d'établir une structure de coordination interne claire, de former les responsables de la réglementation, de tenir une liste à jour de ces derniers et d'assurer un échange de données d'expérience entre les autorités de réglementation a été soulignée. Le Secrétariat a rendu compte des progrès accomplis au sujet du guide pour les points d'information. À cette fin, j'ai encouragé les Membres à répondre au questionnaire sur les points d'information OTC, car les renseignements recueillis constitueraient la base à partir de laquelle le Secrétariat élaborerait ce guide.

5. Enfin, s'agissant de **la transparence en matière de normalisation**, un Membre s'est exprimé sur des actions de suivi prises en réponse à la recommandation du septième examen

¹ Un résumé de la réunion extraordinaire figurera dans l'annexe du compte rendu (à paraître).

² En ce qui concerne les outils en ligne, les Membres sont convenus "de demander au Secrétariat d'examiner la possibilité d'élaborer un système d'alerte concernant les exportations pour les notifications OTC, en coopération avec d'autres organisations" (document G/TBT/37, paragraphe 5.12).

triennal dans ce domaine; et le Secrétariat a fourni des renseignements actualisés sur les services d'information de l'OMC/ISO. J'encourage les Membres à consulter le site Web concernant les services d'information de l'OMC/ISO³ et à faire part de toutes réactions à l'OMC et à l'ISO.

6. Pour conclure, cette séance utile et instructive a souligné l'importance de la transparence en tant que principe fondamental de l'Accord OTC et du Comité OTC.

³ <https://tbtcode.iso.org/>.